

Tableau 1

Événements de pipeline

	Août			Cumulatif (août)		
	2018	2017	2013-2017 moyenne	2018	2017	2013-2017 moyenne
Nombre d'événements	23	10	9	78	83	82
Nombre d'événements avec produit rejeté	0	4	5	30	42	52
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	1	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	0	0	0	5	3
Produit rejeté	0	0	0	0	4	2
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	1
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	1	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	0	2	1
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	1	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	1	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	1	2
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	0
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	2	1
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	23	10	9	78	78	79
Produit rejeté	0	4	5	30	38	50
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	2	2	27	21	23
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	1	0	5	5
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	3	3	14
Rejet d'autre produit	0	2	1	0	9	8
Rejet du corps de la canalisation	0	1	1	3	1	2
Incendie/Inflammation	1	0	0	4	4	2
Explosion	0	0	0	1	1	0
Pipeline heurté par objet	2	0	0	3	2	4
Exploitation au-delà des limites	1	3	2	8	16	15
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	19	3	1	33	13	3
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 17 septembre 2018

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.